

Alerte aux pollens de cyprès

Le RNSA (Réseau National de Surveillance Aérobiologique) informe les allergiques que les pollens de cyprès (de la famille des Cupressacées) sont de plus en plus présents dans l'air sur le pourtour Méditerranéen et pourront, surtout lors des journées venteuses, douces et ensoleillées, les gêner fortement.

Attention, les pollens de cyprès sont très allergisants, leur potentiel allergisant est fort notamment pour le plus connu et le plus redouté par tous les allergiques, à savoir le cyprès commun-cyprès de Provence (*Cupressus sempervirens*). Ils provoquent chez les allergiques de nombreuses gênes oculaires, nasales et même respiratoires. Les allergiques doivent suivre les traitements prescrits par leur médecin ou le consulter et limiter leur exposition aux pollens.

Durant cette période, la pollution atmosphérique dans les grandes villes pourra modifier le seuil de sensibilité des allergiques aux pollens et exacerber les symptômes en fragilisant notamment les voies respiratoires.

Les cyprès sont couramment utilisés dans le midi, pour faire des haies taillées, dans les cimetières, au milieu d'une belle pelouse, ou bordant une allée !

Le risque d'allergie vient de passer cette semaine au niveau élevé (3/3) autour de la Méditerranée et devrait le rester pendant plusieurs semaines.

Les concentrations de pollens de cyprès continueront d'augmenter dans les semaines à venir pour atteindre un pic comme chaque année fin février, si le temps le permet.

Les allergiques peuvent être informés chaque jour de l'évolution des risques allergiques liés aux pollens via la carte du risque d'allergie aux pollens sur la page d'accueil de notre site www.pollens.fr ou en s'inscrivant gratuitement au bulletin d'alerte par email sur :

<https://www.pollens.fr/bulletin-alerte/bulletin-alerte>

Retrouvez-nous aussi sur les réseaux sociaux ([Twitter](#), [Instagram](#), [LinkedIn](#), [Facebook](#)).

Le RNSA reste à la disposition de tous pour améliorer l'information des allergiques afin de limiter les risques d'aggravation et d'exacerbation des symptômes.

